

worden met de *capellula* of *ecclesiola* van Sint-Jan de Doper waarover de teksten berichten¹¹).

Hopelijk vinden de opgravers ook chronologische preciseringen die toelaten dit bouwwerk nauwkeurig te dateren. Graag hadden we eveneens uitsluitsel over de moerassige ondergrond van de eerste vestigingsplaats, over de afstand tussen de eerste en de tweede vestiging en of de *Vitae*-teksten kunnen worden gestaafd, die meedelen dat een massa stenen in het moeras moest worden geworpen alvorens men met het bouwen kon aanvangen¹²). Zulke berichten moeten archeologisch controleerbaar zijn.

Hoe dan ook, men mag hopen dat de opgravers de gegevens die zij vonden in de Franse literatuur ten hoogste als werkhypothese zullen beschouwen en niet als een te bewijzen stelling. Voor het overige zullen specialisten in de archeologie hun heil moeten verwachten van een streng-wetenschappelijke en objectieve toepassing van de beste methoden van hun wetenschap, zonder zich te laten beïnvloeden door vooropgezette ideeën.

In ieder geval blijft het zeer verheugend nieuws dat eindelijk een archeologisch onderzoek naar de beginfase van Prémontré kan worden verwacht. Laten we hopen dat de Nederlandse opgravingsploegen daarvoor worden aangespoord om ook het ontstaan van de burcht Gennep tot klaarheid te brengen.

Mankevosstraat 71
1860 Meise

W.M. GRAUWEN, O. Praem.

Nicolas Psaume — A propos d'une thèse de doctorat

A Nicolas Psaume Bernard ARDURA a consacré, en 1987, deux gros volumes (470 et 291 pp.), intitulé *Un prélat réformateur et théologien du XVI^e siècle, le prémontré Nicolas Psaume (1518-1575), évêque et comte de Verdun*. Il s'agit d'une thèse soutenue dans le cadre d'une convention entre l'Université Catholique de Lyon et l'Université d'État de Saint-

¹¹) *Vita A*, blz. 684, regel 47; *Vita B*, blz. 825B. Herman van Doornik, *MGH.SS.*, 12, blz. 656, regel 23, spreekt over «quandam ecclesiolam in honore sancti Johannis baptistae ibidem constructam». Evenzo *ibidem*, regel 27 en 36 (*ecclesiola*).

¹²) *Vita A*, blz. 685, regel 8-9: «Tanta enim ibi palus erat, quod vix sorberi poterat, cum etiam multa lapidum congeries proiceretur»; *Vita B*, blz. 825E: «Tanta namque ibi palus erat, quod vix sorberi poterat, cum etiam multa lapidum congeries proiceretur».

Etienne, pour l'obtention des doctorats conjoints en théologie et en histoire.

Le volume I comprend, outre l'introduction et une abondante bibliographie, cinq grands chapitres, dont les trois premiers replacent Nicolas Psaume dans son contexte historique et les deux derniers font la synthèse de sa théologie et de sa pastorale.

Estimant que l'événement central de la vie de Nicolas Psaume a été le concile de Trente, B. Ardura répartit sa biographie en trois périodes: avant, pendant et après ce concile. De là les titres des trois premiers chapitres (pp. 58-272): Formation et carrière de Nicolas Psaume (1518-1550), L'évêque de Verdun au temps du concile de Trente (1551-1563) et Un évêque réformateur au temps des guerres de religion (1562-1575).

De nos jours, dit B. Ardura, Nicolas Psaume est à peu près inconnu. Dès lors, il peut être utile de relever de cette biographie quelques éléments aptes à rappeler sa personne et son action.

Nicolas Psaume naquit le 11 décembre 1518. Afin de pourvoir à sa formation, ses parents le confièrent à son oncle paternel François Psaume, abbé de Saint-Paul de Verdun, de l'Ordre de Prémontré. A l'âge de seize ans tout au plus, il fut envoyé étudier à Paris. Là, dans une ambiance réformatrice, il rencontra Ignace de Loyola et ses premiers compagnons, avec lesquels il noua une amitié qui ne s'est jamais démentie.

En 1538, François Psaume résigna son bénéfice à son neveu. Agé de vingt ans, Nicolas Psaume devint donc abbé commendataire de Saint-Paul, avec la ferme intention toutefois d'être constitué abbé régulier dans sa vingt troisième année. De fait, le 25 janvier 1540 il fit profession et au cours des semaines suivantes il reçut les saints ordres et la bénédiction abbatiale.

Dès les premiers mois de son abbatiat, Nicolas Psaume essaya de réformer la vie conventuelle, comme en témoignent ses exhortations capitulaires. En vain cependant: sa communauté était incapable de vouloir la réforme. Au plan de l'Ordre, il se laissa postuler, en 1542, au généralat, en vue d'évincer l'abbé commendataire de Prémontré, le cardinal François de Pise. Mais celui-ci ne céda point.

Les tractations entreprises depuis quelques années par Jean de Guise, cardinal de Lorraine et investi du diocèse de Verdun, aboutirent en 1548 à la permutation de l'évêché de Verdun avec l'abbaye Saint-Paul: Nicolas Psaume devint évêque et comte de Verdun, tout en conservant la direction de la communauté des prémontrés, en qualité de vicaire du cardinal de Lorraine. Il fut sacré le 26 août 1548.

Nicolas Psaume a participé au concile de Trente lors des périodes de 1551-1552 et 1562-1563. Il y était le seul prémontré. Il nous a laissé un *Diarium*, tenu de façon relativement régulière. B. Ardura l'a exploré largement, tout en le comparant avec les protocoles officiels. Nicolas Psaume prit une part active à l'élaboration des décrets doctrinaux, relatifs surtout aux sacrements. Il fut l'un des évêques qui œuvrèrent avec le plus d'assiduité pour la réforme de l'Église, aussi bien dans sa tête que dans ses membres. Il se fit remarquer particulièrement par son intervention touchant la commende: selon lui, il fallait la supprimer totalement; sans quoi, la réforme proposée ne serait qu'une prétendue réforme et, de ce fait, inutile.

Nicolas Psaume n'a pas attendu la fin du concile pour se révéler un évêque réformateur. L'évêché de Verdun, ayant été privé de pasteur résident depuis une quarantaine d'années, était à peu près en ruine, spirituellement et matériellement. Tout au long de son ouvrage, B. Ardura montre combien délicate était la position de Nicolas Psaume, qui, en tant qu'évêque-comte, devait exercer son activité à la fois dans le domaine spirituel et temporel. La situation de Verdun entre Empire et Royaume était cause de tensions perpétuelles. Face aux pressions protestantes, il ne put mener son action politique qu'avec l'appui militaire de la maison de Lorraine. Il dut compter avec de fortes oppositions de la part non seulement de laïcs, mais aussi de clercs, voire de son chapitre cathédral.

Néanmoins, dès le début de son épiscopat, Nicolas Psaume s'est employé à établir une réforme générale de son diocèse. Parmi les moyens utilisés, B. Ardura met en évidence ses livres et surtout ses synodes diocésains: durant les vingt sept ans de son épiscopat, il en tint vingt et un, le dernier quelques mois avant sa mort, survenue le 10 août 1575.

Dans le chapitre quatrième (pp. 273-358), B. Ardura étudie la théologie de Nicolas Psaume. Au préalable, il fait remarquer que Nicolas Psaume n'a pas eu l'intention de présenter un exposé systématique de la théologie catholique. Ses livrets, tout comme ses statuts synodaux, avaient un but pastoral. C'est ce qui explique qu'il a surtout développé les thèmes contestés par les protestants.

Cela dit, B. Ardura expose la doctrine de Nicolas Psaume sur la vocation universelle à la sainteté, le Christ, source de salut, l'Église du Christ et surtout les sacrements.

Et B. Ardura de conclure: «Ses œuvres sont à considérer comme une tentative méritoire pour mettre le contenu de la foi catholique à la

portée de ses clercs et de ses fidèles. Cela n'a été possible que grâce à une excellente assimilation de la doctrine par l'évêque de Verdun. Son zèle pastoral a puisé dans la théologie et a fait de Nicolas Psaume un pasteur éclairé».

Le chapitre cinquième (pp. 359-455) traite de la pastorale de Nicolas Psaume. B. Ardura l'introduit en notant que la pensée et l'action de Nicolas Psaume ne sauraient être comprises sans être placées dans le contexte de sa conception unitaire du monde, dans laquelle l'idée même de tolérance n'était pas admise.

Estimant que le synode diocésain était le moyen de prédilection de Nicolas Psaume dans le gouvernement de Verdun, B. Ardura explore surtout ses statuts synodaux, afin d'y découvrir comment l'évêque-comte concevait et exerçait sa fonction de pasteur.

Il y trouve d'abord que l'intention pastorale de Nicolas Psaume était la sanctification de tous et le bon ordre de l'Église, ce qui impliquait la réforme des catholiques et la lutte contre le protestantisme. Ensuite il examine les ordonnances synodales concernant ceux qu'il appelle les agents de la pastorale, à savoir l'évêque, le clergé, les religieux et les laïcs. très souvent ces ordonnances constituent comme l'écho du concile de Trente dans le diocèse de Verdun: elles montrent sur le vif comment Nicolas Psaume entendait établir la réforme catholique.

Fort remarquable est l'attitude de l'évêque de Verdun vis-à-vis des religieux. Il manifesta la méfiance la plus grande envers ceux qui ne vivaient pas selon leur règle. Des prémontrés, dont il était le supérieur régulier, il ne fit jamais mention: il semble qu'il les a purement et simplement exclus de toute action pastorale.

Par ailleurs, il se montra extrêmement favorable aux jésuites, qu'il considérait comme des auxiliaires précieux pour mener la réforme. Il fit appel à eux, en 1570, pour fonder la Collège de Verdun, qu'il leur confia. Avec le cardinal de Lorraine il travailla à la fondation de leur Université de Pont-à-Mousson, qu'il inaugura en 1575, quelques mois avant sa mort. Et le jour même de sa mort, il fixa par testament que son cœur fût déposé dans la chapelle de leur Collège de Verdun.

Le chapitre cinquième se termine par un aperçu sur l'action pastorale de Nicolas Psaume concernant l'annonce de la parole de Dieu et l'administration des sacrements.

Enfin, la conclusion générale (pp. 456-470) se répartit sous les titres: L'influence décisive du milieu familial, La protection des Guise, Psaume prélat tridentin et Portrait de Nicolas Psaume.

Le volume II contient des Annexes (pp. 2-215), les Notes du volume I (pp. 216-277) ainsi que l'Index des noms de lieux et de personnes (pp. 278-291).

Sous le titre d'Annexes vient en premier lieu le texte du seul autographe de Nicolas Psaume antérieur à son épiscopat: *Exhortationes variae D. N. Psalmei abbatis ad fratres Sancti Pauli incipiendae a die 13 decembris 1540*. De ces exhortations capitulaires B. Ardura a présenté une édition diplomatique dans *Anal. Praem.*, 63 (1987), pp. 27-69, tout en réservant pour une parution ultérieure la traduction française avec références critiques. Viennent ensuite quelques écrits de Nicolas Psaume évêque, actuellement peu accessibles: *Statuts synodaux du diocèse de Verdun entre 1549 et 1575*, *Le pastoral de Nicolas Psaume pour la visite du diocèse*, *Exposition de la Messe*, *Advertissement à l'homme chrestien pour cognoistre et fuir les hérétiques*, *Le vray et naïf portrait de l'Église* et *Advertissement de R.P. en Dieu Monseigneur Nicolas Psaulme*. De tous ces écrits il est question dans le volume I, où ils se retrouvent dans leur contexte historique.

C'est là le grand mérite de B. Ardura, d'avoir placé dans leur contexte historique non seulement les écrits, mais aussi la personne et l'action du pionnier de la réforme catholique en Lorraine que fut le prémontré Nicolas Psaume.

La thèse signalée ici, qui a valu à son auteur les doctorats conjoints en théologie et en histoire avec la mention 'très bien', est digne d'une divulgation plus large.

N.J. WEYNS

Prämonstratensische Prediger des deutschsprachigen katholischen Raumes

Ein wichtiges Registerwerk zur Erforschung der katholischen Predigt der Barockzeit konnte zum Abschluß gebracht werden und wird hier in Kürze vorgestellt. Auch hier handelt es sich nicht um eine kritisch würdigende Rezension, sondern um die Vorstellung der prämonstratensischen Prediger, die im Katalog dokumentiert sind.

Von der Österreichischen Akademie der Wissenschaften organisiert, wurde der «Katalog gedruckter deutschsprachiger katholischer Predigtsammlungen» herausgegeben von Univ. Prof. Dr. Werner Welzig.